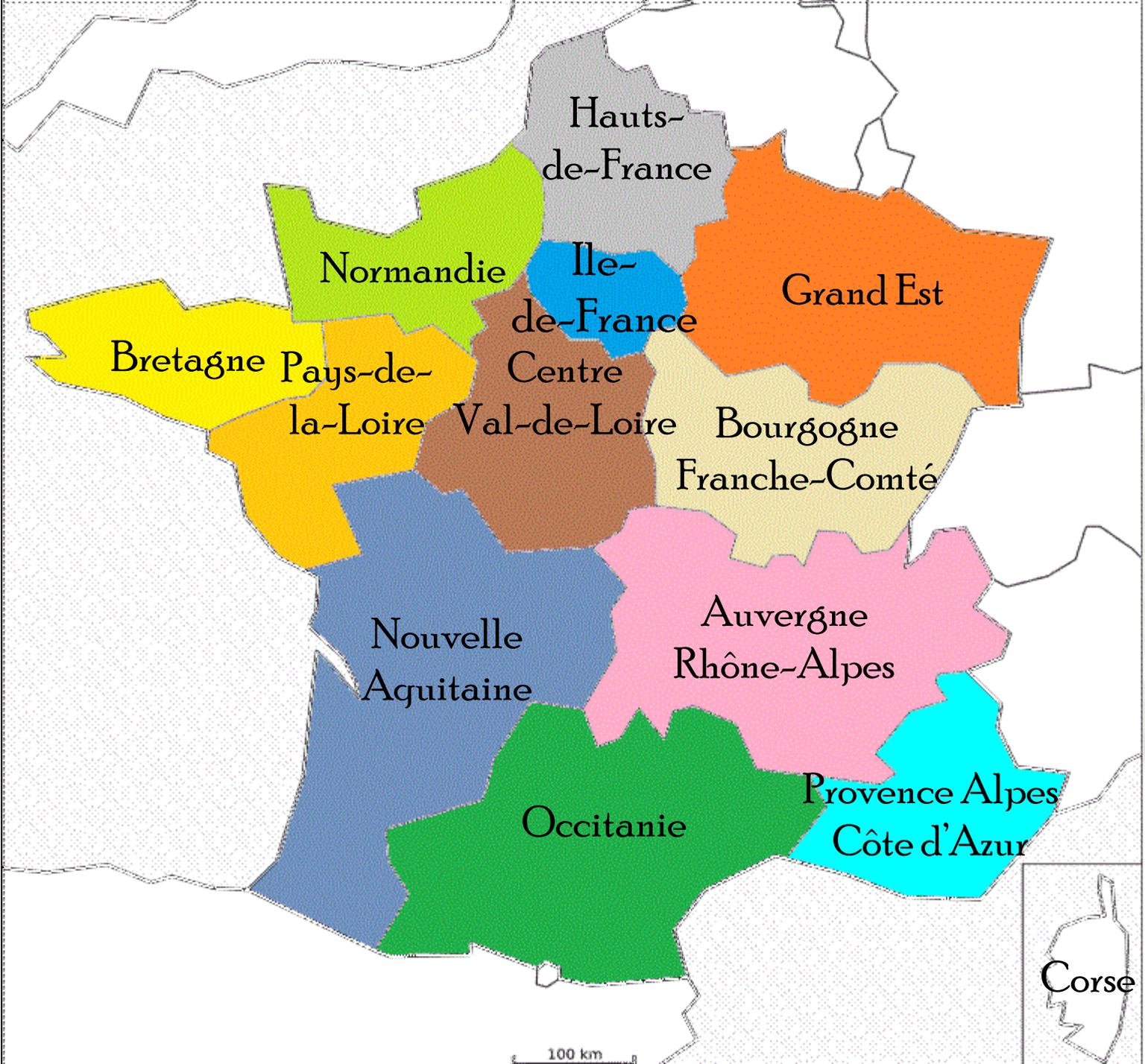


GÉOGRAPHIE - Thème n°2

Pourquoi et comment aménager
le territoire ?

Chapitre 1

Aménager pour réduire les inégalités.



Hauts-de-France

Normandie

Ile-de-France

Grand Est

Bretagne

Pays-de-la-Loire

Centre-Val-de-Loire

Bourgogne-Franche-Comté

Nouvelle-Aquitaine

Auvergne-Rhône-Alpes

Occitanie

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Corse

100 km

- ÉTUDE DE CAS -

Comment réduire les inégalités dans
les espaces ruraux
en Bourgogne Franche-Comté ?

Étape n°1
Le diagnostic territorial

Vous travaillez pour un centre d'étude géographique. La région Bourgogne Franche-Comté vous commande un rapport sur deux espaces ruraux qui l'inquiète : Poligny et Le Rousset.

Prenez connaissance du dossier documentaire n°1 et répondez aux questions.



Des espaces en difficultés

1. La localisation

Où se situent précisément les communes étudiées, Le Rousset-Marizy et Poligny (villes proches, département, région)?

2. Les difficultés rencontrées.

a) Quel est le PIB de la Bourgogne Franche-Comté? Qu'en pensez-vous, si vous comparez aux autres régions?

b) Quels problèmes ont touché et touchent la localité et sa région aujourd'hui?

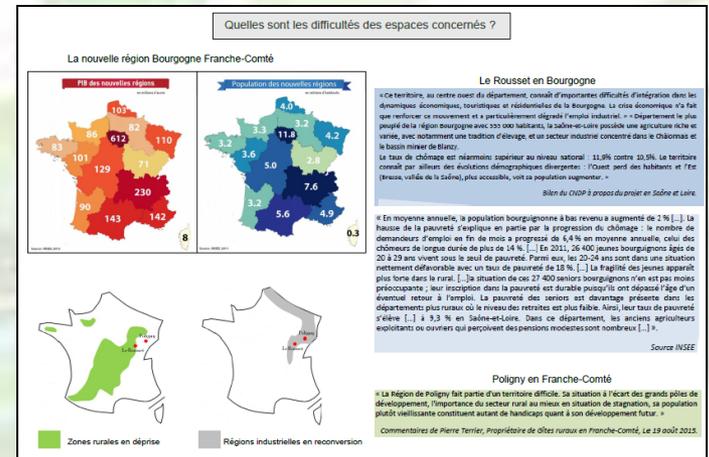


Schéma BILAN (*à compléter au fur et à mesure du chapitre*)

→ *Utilisez une page entière en format paysage*

Inégalités sociales (*fort
taux de chômage, baisse
de la population*)

Pourquoi?
Répondre aux inégalités
entre territoires

Inégalités économiques
(*faible P.I.B.*)

Aménager les
territoires



Étape n°2

L'étude d'un aménagement

Pour répondre aux difficultés de ces deux espaces, la région Bourgogne Franche-Comté s'est engagée dans un projet de création de parcs de loisirs. Elle vous commande un rapport sur les deux projets de Center Parcs qu'elle soutient.

Prenez connaissance des dossiers documentaires n°2 et n°3 puis répondez aux questions.

Une solution? Les projets d'implantation de Center Parcs



Quelles sont les caractéristiques de l'aménagement envisagé?

Projets Center Parcs en Bourgogne Franche-Comté

Le groupe Pierre et Vacances Center Parcs envisage de développer deux nouveaux projets Center Parcs dans le Jura sur la commune de Poligny et en Saône et Loire sur la commune du Rousset.

	JURA	SAÔNE ET LOIRE
Localisation	Le site est situé au Fort de Poligny sur la commune de Poligny au centre du département du Jura.	Le site est situé au Fort de Rousset sur la commune du Rousset dans le département de Saône et Loire.
Maître d'ouvrage	L'entreprise Pierre et Vacances	
Surface	60 000 m ²	
Coût de projet	170 millions d'euros	
Objectifs de projet	Création de 400 logements, d'espaces d'équipement et d'activités de loisirs.	
Date de mise en service	2018	
Partenaires	Le conseil municipal de Poligny, La communauté de communes du Centre de la Vallée de Poligny (le conseil général du Jura, Le conseil régional de Bourgogne Franche-Comté puis de Bourgogne Franche-Comté	Le conseil municipal de Rousset, La communauté de communes du Lionnois, Le conseil général de Saône et Loire, Le conseil régional de Bourgogne puis de Bourgogne Franche-Comté

Le site recherché devait répondre aux critères d'implantation suivants :

- une emprise foncière de 100 à 150 hectares entourés en forêt, détenus par un nombre limité de propriétaires, avec une déclivité (pente) faible et une majorité d'arbres à feuilles persistantes.
- à proximité d'un échangeur autoroutier et avec un accès qui génère le minimum de nuisances pour le voisinage.
- hors des zones Natura 2000, ZNIEFF 1, ZPPAUP, ZICO, ... mais dans un environnement naturel, sans nuisances sonores, visuelles ou olfactives et sans maisons d'habitation à proximité.
- avec une aire de chalandise* de 5 millions d'habitants à 2h30 de route

Source : Pierre et Vacances

- 1) Qui est à l'initiative de l'implantation de ces centres de loisirs ? Pourquoi veut-il les implanter là ?
- 2) Quelles sont les autres personnes ou groupes de personnes qui interviennent dans ce(s) projet(s) ?
- 3) Quels sont les principales retombées économiques (pour les villages, leurs alentours, la région) attendues ?
- 4) Quels aménagements seront prévus pour le bon fonctionnement de ces parcs? *(faites appel à vos connaissances et votre... logique!)*



1) Qui est à l'initiative de l'implantation de ces centres de loisirs ? Pourquoi veut-il les implanter là ?

C'est le groupe Pierre et Vacances qui est à l'origine de l'implantation de ce centres de loisirs.

La présence d'une importante forêt non protégée, d'un échangeur autoroutier proche et d'un bassin démographique important à proximité ont incité le groupe à implanter des Center Parcs à ces endroits.



2) Quelles sont les autres personnes ou groupes de personnes qui interviennent dans ce(s) projet(s) ?

	JURA	SAONE ET LOIRE
	Le site est situé en forêt de Poligny	Le site est situé en forêt du Rousset sur
Partenaires	Le conseil municipal de Poligny La communauté de communes du Comté de Grimont Poligny Le conseil général du Jura Le conseil régional de Franche-Comté puis de Bourgogne Franche-Comté	Le conseil municipal du Rousset La communauté de commune du Clunisois Le conseil général de Saône et Loire Le conseil régional de Bourgogne puis de Bourgogne Franche-Comté
	Le conseil régional de Franche-Comté puis de Bourgogne Franche-Comté	Le conseil régional de Bourgogne puis de Bourgogne Franche-Comté



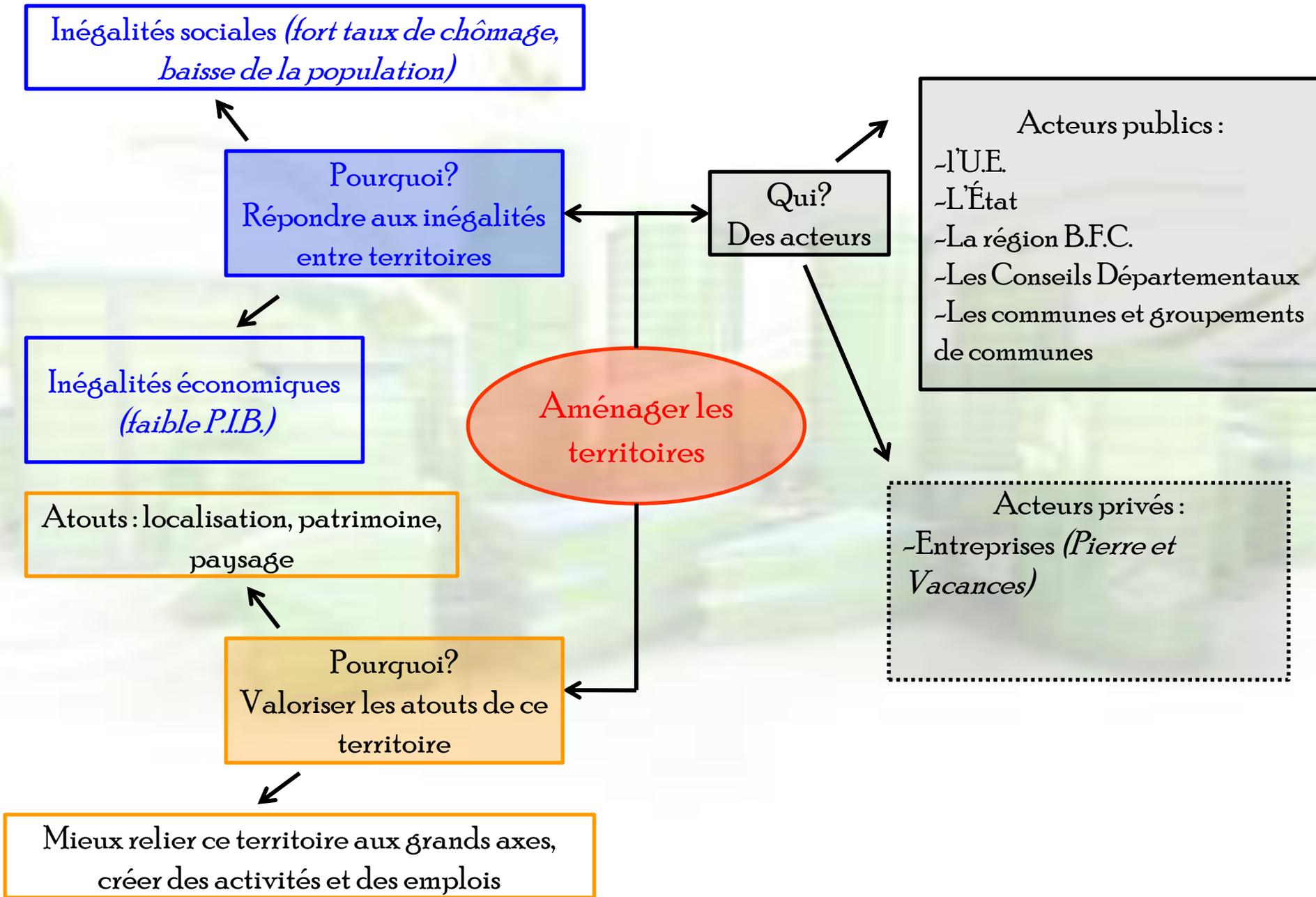
3) Quels sont les principales retombées économiques (pour les villages, leurs alentours, la région) attendues?

Les principales retombées économiques attendues sont la création d'emplois (→ populations) et l'enrichissement des collectivités grâce aux impôts et aux taxes.



4) Quels aménagements seront prévus pour le bon fonctionnement de ces parcs? (*faites appel à vos connaissances et votre ... logique!*)

Il faudra aménager les parcs, (dômes, cottages, restaurants, boutiques, ...) mais également des voies d'accès, des parkings, ...



Les relations entre acteurs



Classe les acteurs dans un tableau, correspondant au modèle ci-dessous, suivant qu'ils approuvent ou combattent le projet.

Résume avec tes propres mots les arguments justifiant leur position.

Quels débats l'aménagement suscite-t-il ?

P O L I G N Y

Les citoyens hostiles au projet se sont regroupés autour de l'association Le Pic Noir, constituée en 2014 en vue de s'opposer au projet. Les représentants des mouvements écologistes, parmi eux Europe Écologie Les Verts (EELV) du Conseil régional de Franche-Comté, certains mouvements professionnels comme l'Association d'Entrepreneurs Initiative Développement Jura, et certains partis politiques de gauche, notamment le Parti de Gauche, s'y sont associés.

À l'opposé, la quasi-totalité des élus locaux et régionaux, à l'exception d'une élue EELV du Jura et d'un conseiller municipal de Poligny, et une grande partie des représentants des milieux professionnels, notamment la Fédération du bâtiment et des travaux publics (BTP) et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura, ont affiché leur position en faveur du projet. Des petits groupes de citoyens de soutien au projet se sont également constitués pendant le débat, en particulier un groupe Facebook de soutien et de réflexion « positive ».

La CNDP fait le bilan des débats

« Un projet défilant », « hallucinant », « Crosse erreur », « Urgence à stopper tous ces gaspillages inutiles », « Pas d'endos à touristes », « Un Center Parc qui va souiller la nature »... ont lancé certains. Les réponses ne se sont pas fait attendre : « Pourquoi être contre ce projet ? », « Pourquoi s'y opposer ? », « Pourquoi refuser cette chance ? », « Un projet magique, inespéré ».

En mars 2014, un collectif de citoyens s'est constitué en association « Le Pic Noir ». Ils s'opposent à ce projet à cause de ses conséquences environnementales (déforestation, bétonnage, consommation d'eau et d'énergie) et fiscales puisque les habitants de la région participent à travers leurs impôts à ce projet.

Source : www.lepicnoir.fr

PÉTITION

NON AUX CENTER-PARCS
au Rousset (71) et à Poligny (39)

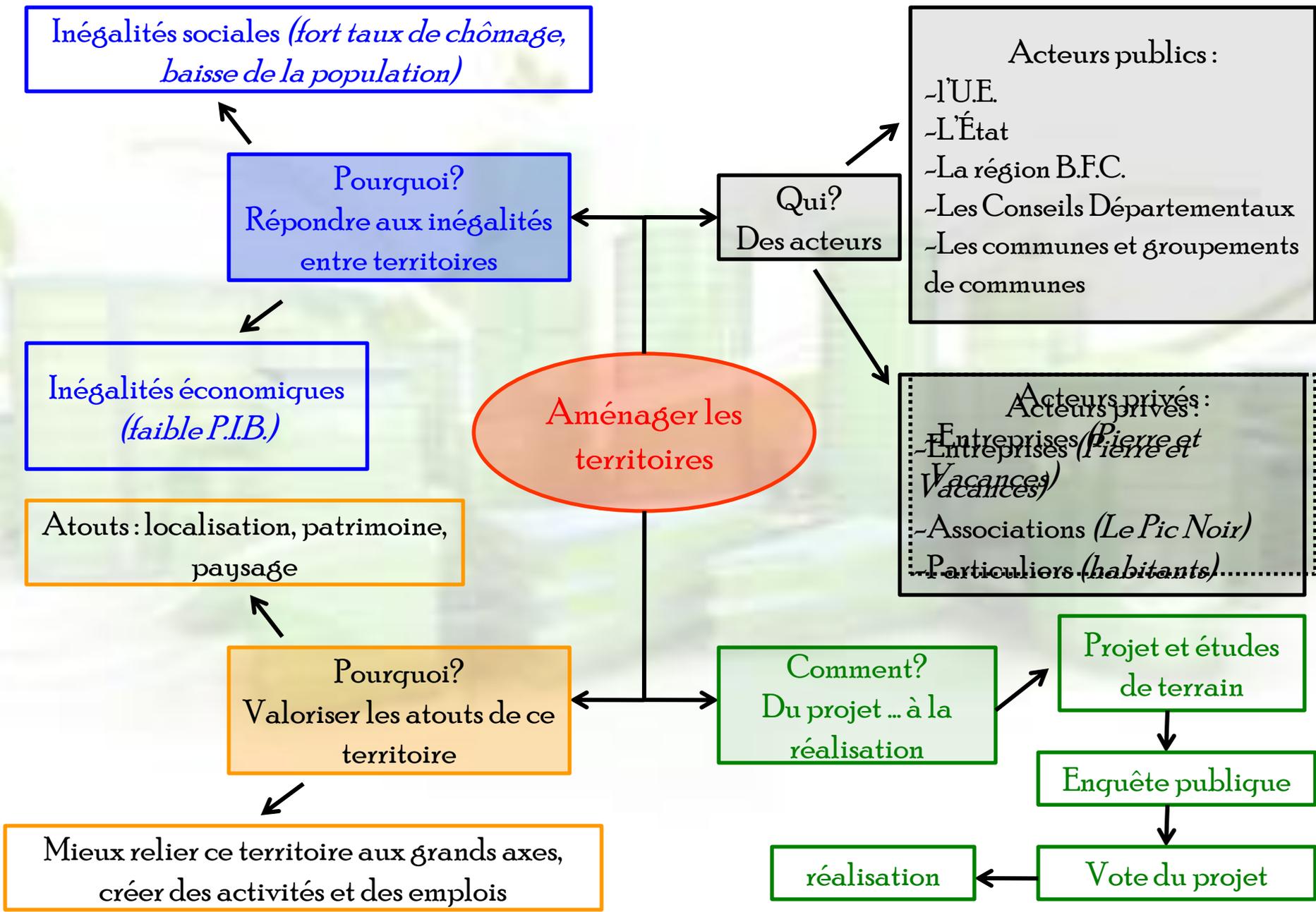
En juin 2014, un collectif de citoyens se constitue aussi en Saône et Loire contre le projet du Center Parc « le geai du Rousset ». Ce dernier a lancé une pétition en lien avec « Le Pic Noir » contre la réalisation des deux projets. Il lui reproche son coût financier et environnemental. Il considère qu'il ne répond pas aux besoins réels de la population.

« Il y aurait tant à faire avec ces 88 millions d'€ de subventions, que ce soit au niveau de la création d'emplois du développement du tourisme ou de l'image du Jura. Il est possible de faire bien que ce que propose Center Parc sans avoir à dégrader toute une zone naturelle »

Commentaires d'un internaute dans le débat

« Que ce soit à cause du grillage délimitant la 'forêt artificielle', de l'entrée située loin des cottages où il est obligatoire de laisser sa voiture ou encore des services proposés sur place (prières, restaurants, loyers, ...) l'immense majorité des touristes ne mettra pas le nez en dehors des 300 hectares du Center Parc. Ceux qui pensaient que l'arrivée de ce projet allait remplir les boutiques des fromages, cavariés, viticulteurs ou lieux touristiques du Jura en seront pour leurs frais ! »

Personnes, groupes de personnes	POUR (et justification)	CONTRE (et justification)



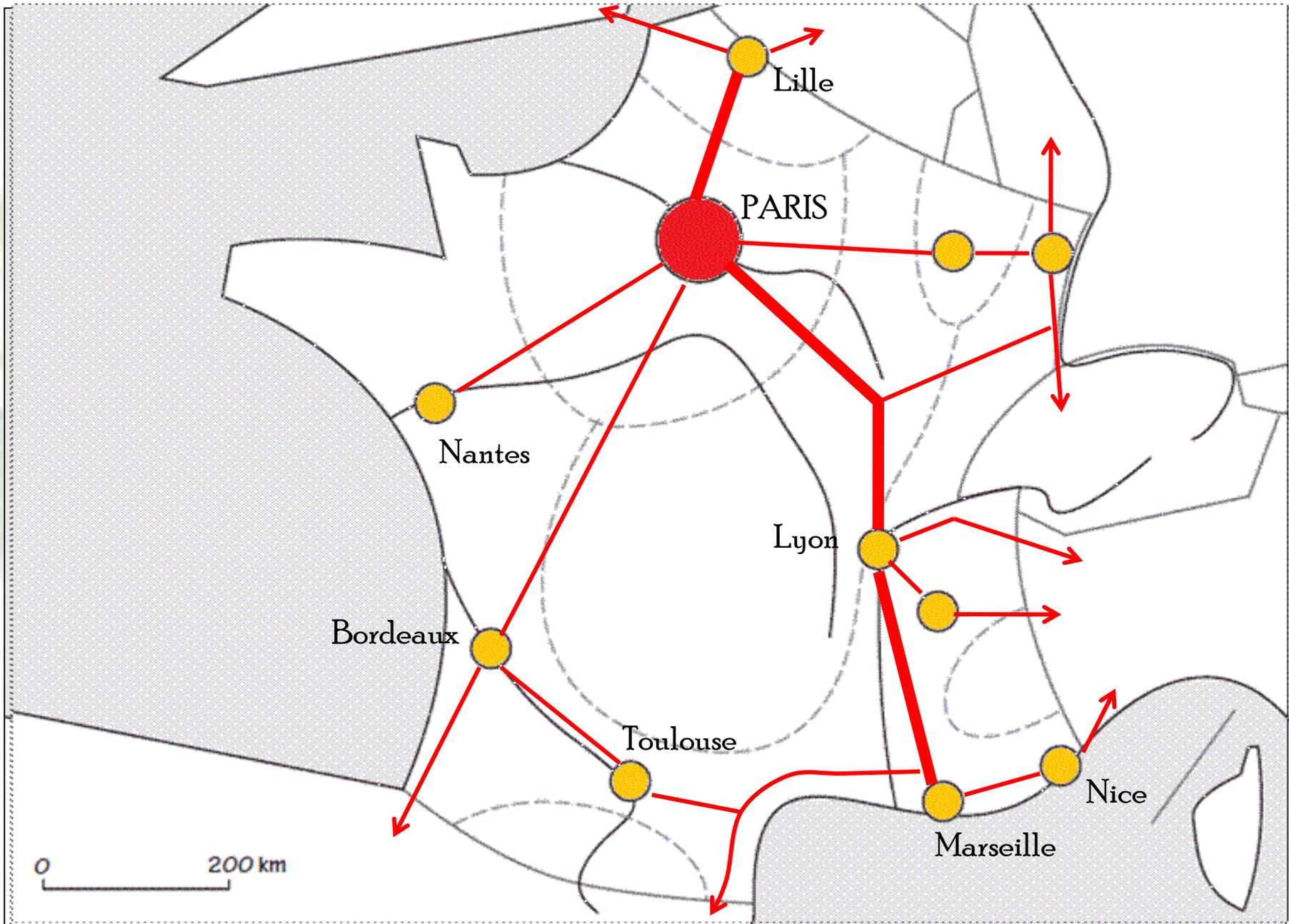
Il existe de nombreuses inégalités entre les territoires.

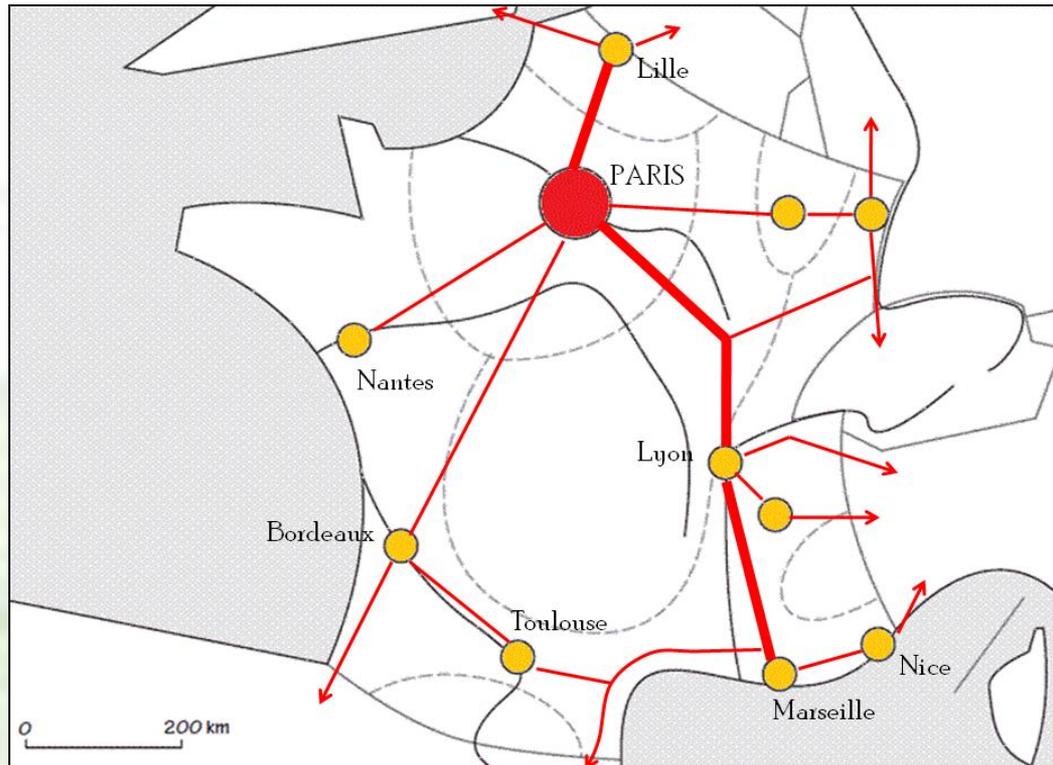
Exemples: - déséquilibre Paris / province

*- littoraux et espaces frontaliers dynamiques /
espaces ruraux en déprise*

Pour tenter de réduire ces inégalités, l'État ainsi que les **collectivités territoriales** (aidés d'acteurs privés) développent des projets d'**aménagement du territoire** afin d'améliorer la répartition des activités et de renforcer l'attractivité de certains espaces en difficultés. (par exemple les espaces ruraux en Bourgogne Franche-Comté)

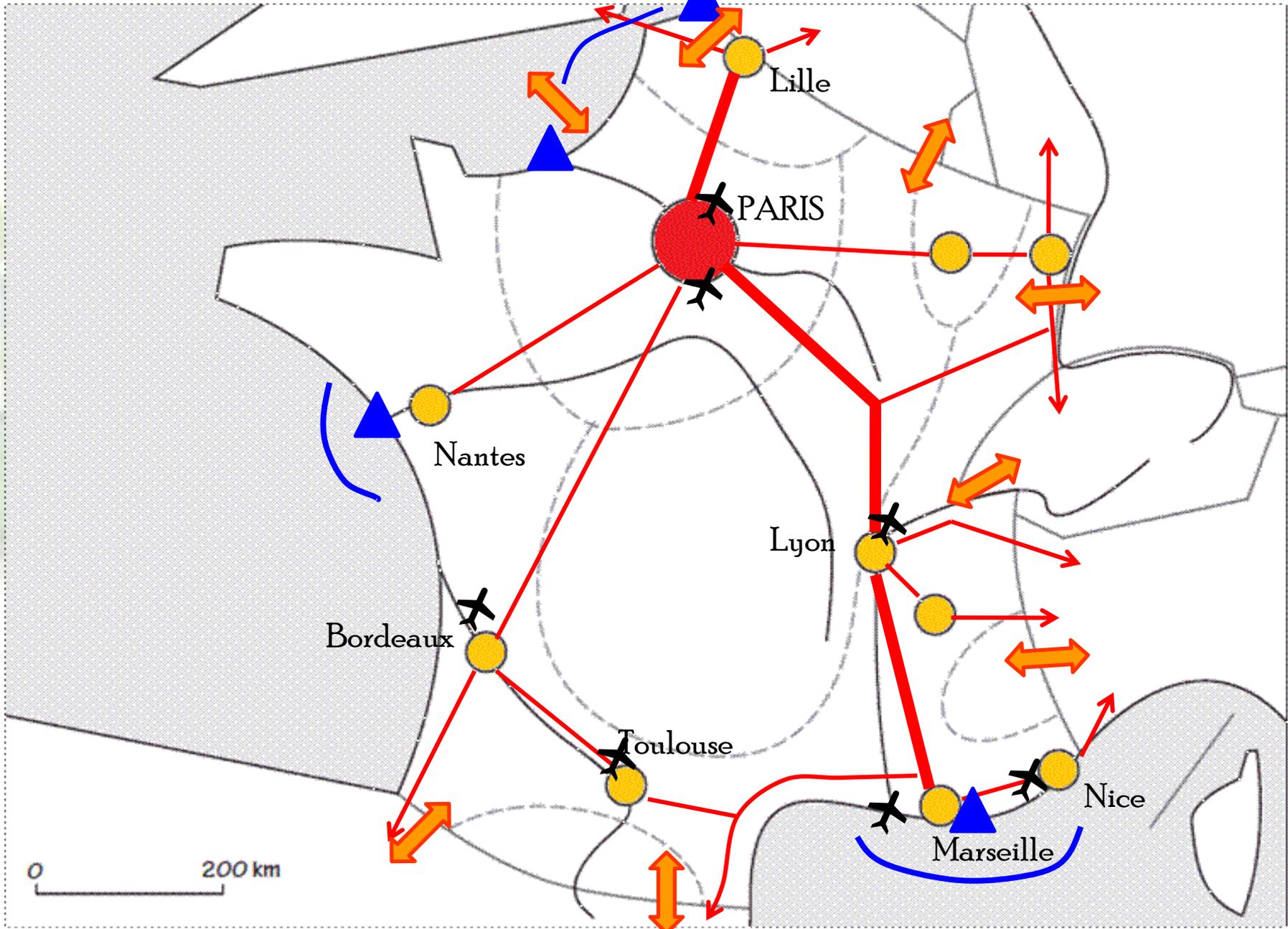


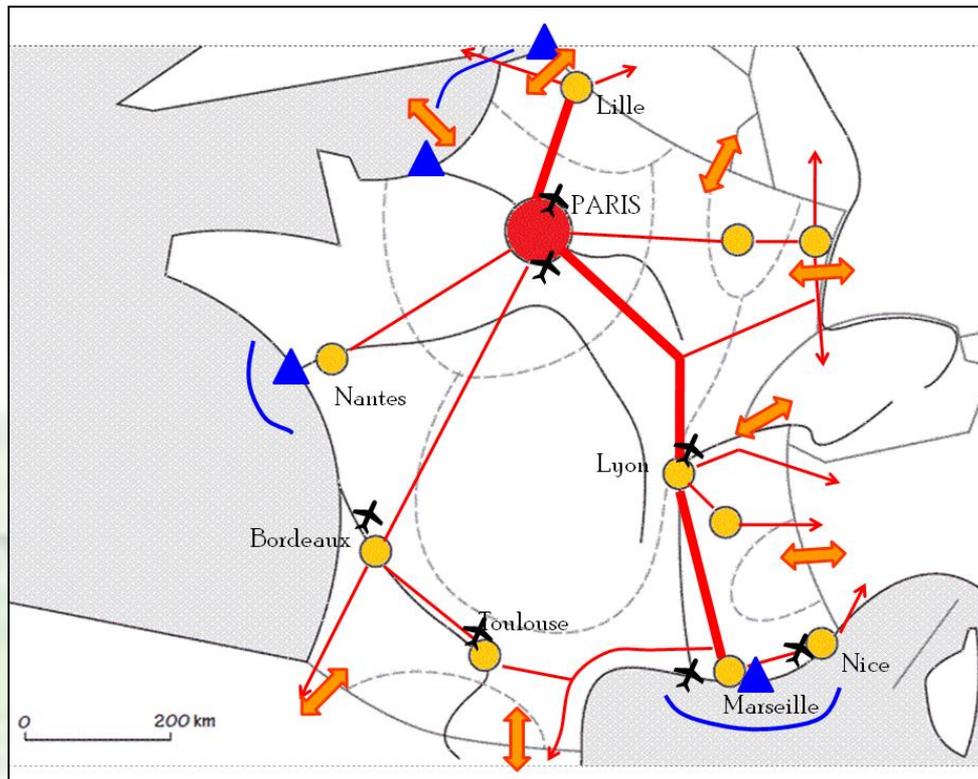




1. Un territoire organisé par les aires urbaines et les axes de transport

- Métropole mondiale
- Aires urbaines
- Axe de transport majeur
- Autres axes de transport





2. Un territoire aménagé, ouvert sur l'Europe et le monde.



Principaux aéroports



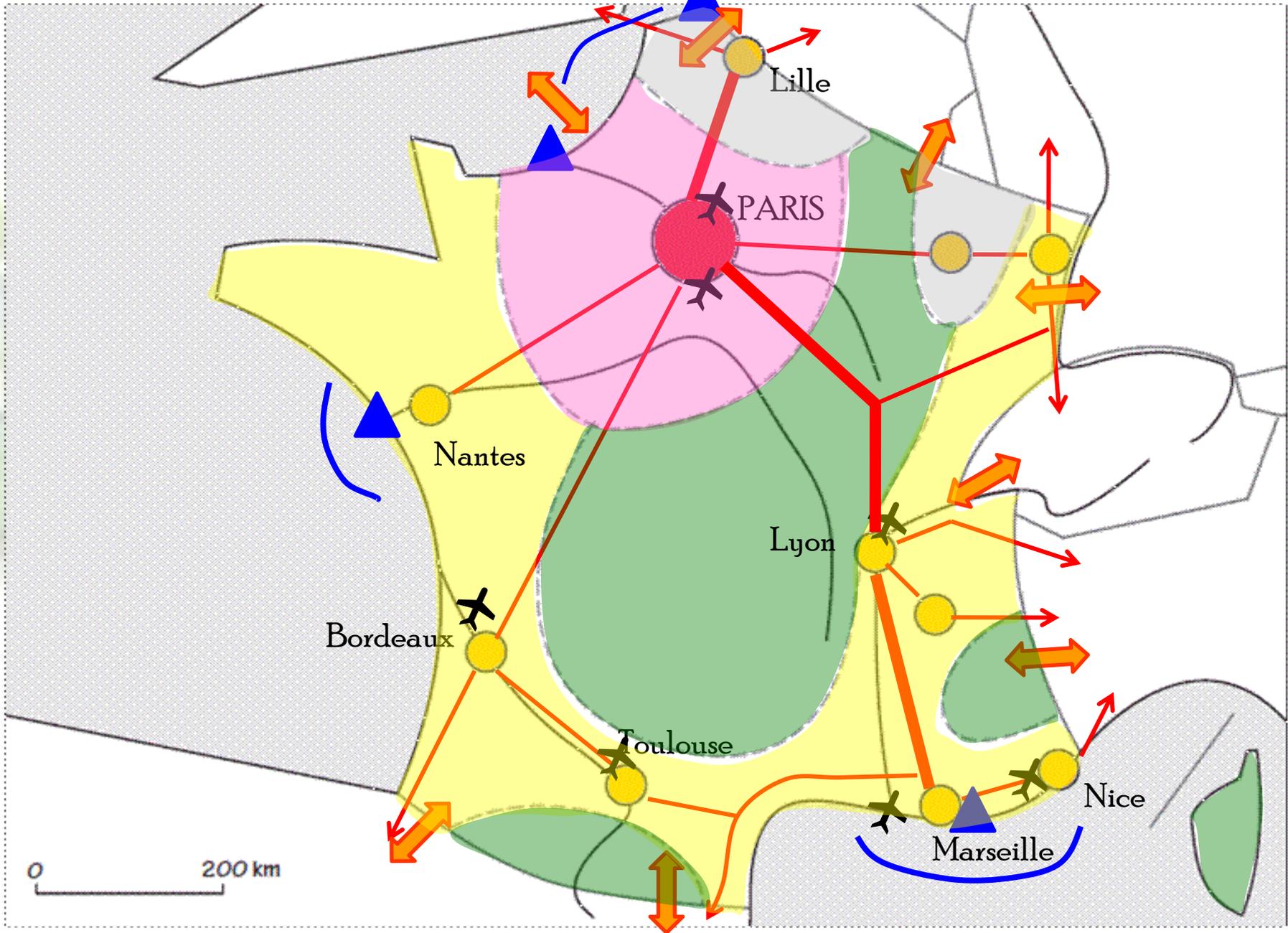
Interface maritime

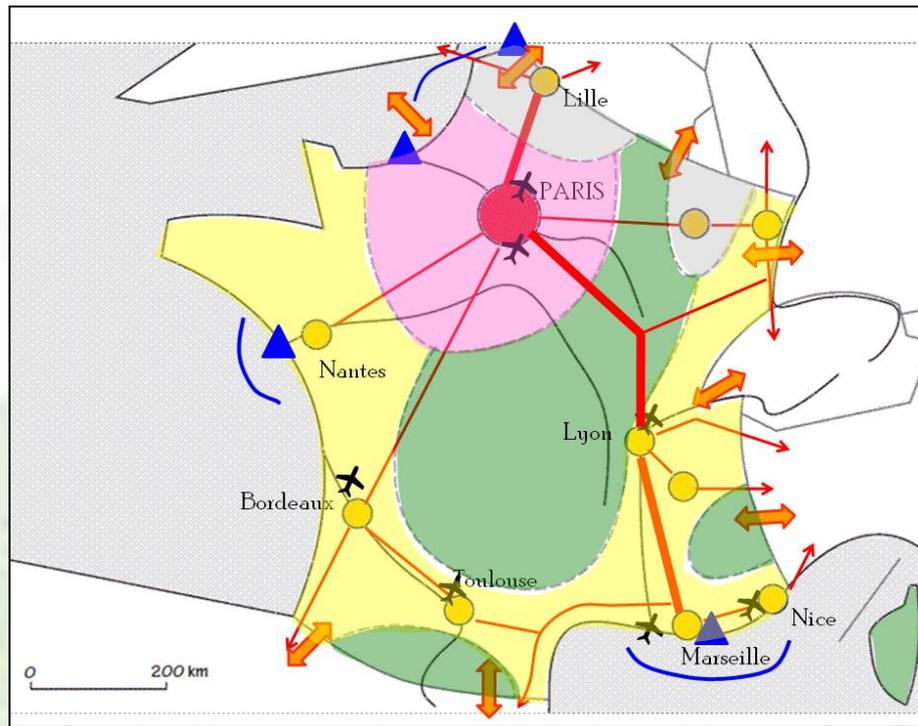


Principaux ports

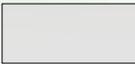


Ouverture européenne et mondiale

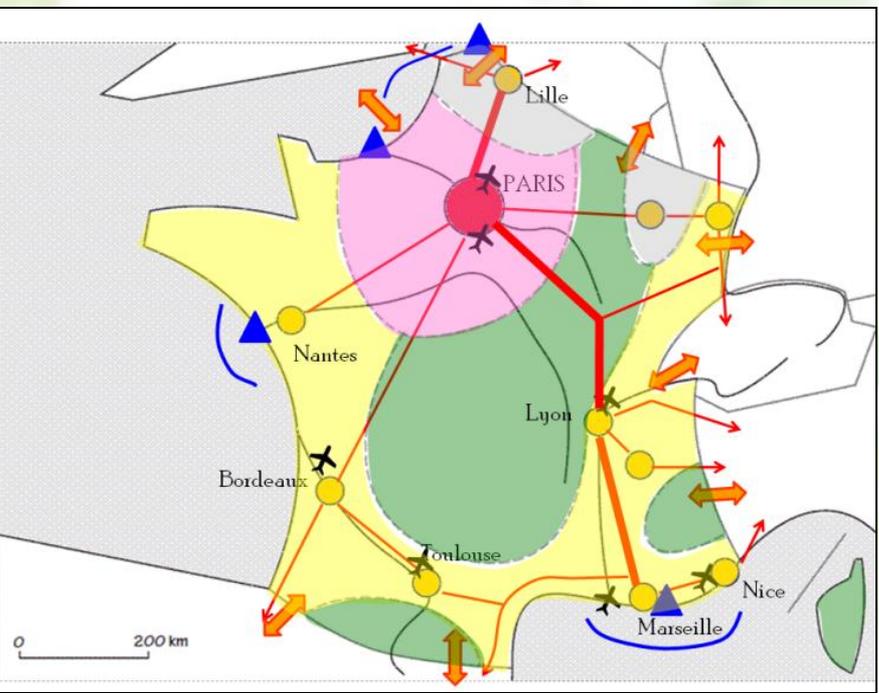




3. Les contrastes du territoire

- | | | | |
|--|---|---|---|
|  | Le centre : région industrielle et de services |  | Région industrielle en reconversion |
|  | La périphérie dynamique : région de hautes technologies |  | Région à dominante rurale souvent en difficulté |

L'organisation du territoire national



1. Un territoire organisé par les métropoles et les axes de transport

- Métropole mondiale
- Axe de transport majeur
- Autre métropole
- Autre axe de transport

2. Un territoire aménagé, ouvert sur l'Europe et le monde.

- ✈ Principaux aéroports
- ⤿ Interface maritime
- ▲ Principaux ports
- ↔ Ouverture européenne et mondiale

3. Les contrastes du territoire

- Le centre : région industrielle et de services
- Région industrielle en reconversion
- La périphérie dynamique : région de hautes technologies
- Région à dominante rurale souvent en difficulté